**Rapport de la Réunion du Bureau de la FAL**

**du lundi 6 janvier 2025 à 18:30 à la Maison des Sports**

**Présents :**

**Erny Mattiussi, Vice-Président (EM)**

**JC Weber, secrétaire général (JW)**

**Jean Lorang, trésorier (JL)**

**Arny Weber, Commissaire aux Sports (AW)**

**Ordre du jour :**

1. **Rapport de la Réunion du Bureau du 09.12 .2024.**

Pas de corrections ou informations supplémentaires à apporter au rapport.

1. **ELNT.**
* Avancement du projet de rénovation / reconstruction des bâtiments à ELNT

JW contactera M. Sacha Maassen des Bâtiments Publics et Fränz Hardt (CPL) pour déterminer les actions futures nécessaires.

Un projet de reconstruction, de préférence à réaliser par un architecte local, devra être présenté aux Bâtiments Publics et au Ministère des Sports dans les meilleurs délais. Les frais y relatifs devront être supportés par la FAL.

* *Note après réunion : Acquisition du terrain derrière le hangar*

*Le mandataire de la FAL, Pit Klein a pris RV avec le propriétaire du terrain et avec M. Kirsch du Comité d’Acquisition du Ministère des Finances le jeudi 23 janvier à Noertrange.*

* ECO Bilan piste ELNT et intervention auprès du Ministre Serge Wilmes (JL).

JL est intervenu auprès des parents du Ministre pour leurs demander d’intervenir auprès du Ministre afin d’accélérer la procédure d’acceptation.

1. **Contrôle médico-sportif obligatoire.**

Suite à notre courriel de JW du 17.12.24 au directeur de la Division Médico-Sportive du Ministère des Sports, Madame le Dr. Mariette Hames nous invite, par courriel du 6 janvier, à une réunion le mardi 21 janvier à 11h00 au Ministère des Sports. EM et JW y participeront.

1. **Conventions Ministères des Sports – FAL.**
* Convention Centre National Parachutisme.

La convention a été signée et se trouve actuellement en vigueur.

Conformément à la convention, la FAL devra organiser, préparer et veiller au bon déroulement d’un comité de coordination composé de :

* + 2 délégués du CPL
	+ 2 délégués de la FAL
	+ 1 délégué du Ministère des Sports

qui devra se réunir une fois par an pour veiller à l’application des dispositions de la convention.

L’exploitation du Centre National de Parachutisme est régie par une convention d’exploitation entre la FAL et le CPL.

* Projet Convention Centre National Vol à Voile.

Une réunion avec des délégués du CLVV est prévue pour le jeudi 16 janvier à 18 :30 à la FAL.

JL et JW y participeront.

1. **Rapport Commissaire aux Sports (AW).**
* Demande AME pour homologation Championnats Nationaux pour classes motorisées B, C, M et F3A.

Suite à la discussion sur le bien-fondé de la demande AME, il a été décidé de ne pas accéder à cette demande et d’en informer AME par courriel (courriel par le commissaire aux sports envoyé lors de la réunion). Il reste en effet primordial d’avoir au moins 2 manches de championnat annuel pour déterminer un champion national.

* Proposition du MFL pour ajoute au Code Sportif National Aérodélisme.

La proposition est bien reçue et devra être homologué par le CA. EM en discutera lors d’une réunion avec les membres « aéromodélisme » qui devra avoir lieu début février.

La proposition devra être modifiée pour tenir compte de l’obligation d’avoir 2 manches au moins pour valider un Championnat National.

* Info INAPS concernant un Webinar sur le Congé Sportif.

AW y participera.

* La participation de Christophe Betzen et Max Vormberge aux Championnats d’Europe AX 2025 en Autiche est confirmée.

Max Vormberge étant de nationalité allemande, devra produire un certificat de résidence luxembourgeois pour valider sa Licence Sportive. Le Code Sportif – Section Générale FAI est formel :

*3.4.2 Residency*

*The residency of a person means the place where a person usually lives for at least 185 days in a calendar year.* ***The residency of a person is proved by an identification document stating his residence and issued by or on behalf of the government of the country concerned.*** *This document shall be in English and, if not, it must be accompanied by an official English translation.*

Cependant, aucune action de la part de Max Vormberge n’est actuellement requise.

1. **Projet « Semaine de l’Aviation » 2025 (EM).**
* Création d’un comité d’organisation.

EM n’a pas encore réussi à rassembler un comité d’organisation. Si pour le réunion du CA du 10 février il n’y a pas de progrès, nous devrons considérer d’abandonner le projet pour 2025.

1. **Rapport de la réunion du CA du 16 décembre.**

Le rapport tel que présenté est approuvé sans corrections ni commentaires.

1. **Divers**
* La demande d’AW pour subsidier sa participation en tant que « alternate delegate » à la réunion de la commission IGC de la FAI n’est pas retenue. Il est précisé que seuls sont subsidiés les délégués de la FAL.
* Il est décidé de créer un « Groupe Facebook » sur notre page FB pour faciliter la participation active de nos membres. EM en charge avec Iulia et Sandy.

Fin de réunion : 20 :30

*JC Weber, Secrétaire Général FAL 07/01/25*